

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 35 (1998)  
**Heft:** 1330

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Au-delà de l'Europe des poids lourds

**P**OUR L'UNION EUROPÉENNE, l'affaire est dans le sac! Plus rien ne s'oppose à la conclusion des négociations bilatérales avec la Suisse. Le prix du passage de nos Alpes – pratiquement diminué de moitié – est désormais compatible avec la politique européenne des transports. Le dernier verrou est tombé. Reste la traditionnelle négociation de marchand de tapis pour boucler les sept dossiers qui demeurent ouverts jusqu'à la dernière minute. Mais ces questions fondamentales étant réglées, aucun des quinze pays de l'Union européenne ne prendra la responsabilité d'opposer son veto à l'accord.

Il appartient donc au peuple suisse et à lui seul de concrétiser ce rapprochement avec l'Europe. Il y aura une ou plusieurs demandes de référendum. C'est sûr. Mais parions sur leur échec. Les plus récents sondages semblent montrer un retourement de l'opinion en faveur de l'Europe. Une confortable majorité ne craindrait plus l'adhésion. Il convient cependant d'interpréter les sondages avec la plus grande prudence.

Moritz Leuenberger a déjà annoncé la couleur. Le Conseil fédéral se bornera à défendre le résultat des bilatérales et mettra la sourdine sur l'adhésion, qui reste pourtant son objectif stratégique. Mais, hasard du calendrier, le gouvernement doit se prononcer avant l'été sur la deuxième initiative des jeunes en faveur de l'adhésion. Pour

éviter une collision des dossiers, le Conseil fédéral va sans doute repousser son message de six mois. La loi le lui permet, pour autant qu'il présente un contre-projet. C'est ce qu'il fera, après donc le vote référendaire sur les bilatérales.

À défaut d'être mobilisatrice, la prudence gouvernementale est compréhensible. Mais elle ne doit pas paralyser les partisans de l'Europe. L'accord bilatéral offre à la Suisse un certain nombre d'avantages qui semblent suffire aux milieux économiques. Il ne corrige, en revanche, aucune des faiblesses politiques dont souffre notre

*Un rejet des accords bilatéraux agraverait durablement l'isolement politique de la Suisse*

pay. Rappelons pour mémoire l'humiliation d'une Suisse contrainte de s'aligner systématiquement sur les décisions que quinze pays ont prises sans elle. Rappelons aussi un illogisme fondamental. Notre pays avide de paix ne participe pas à l'Union européenne qui a pourtant banni la guerre dans tout l'ouest du continent. Ajoutons de nouvelles menaces. La Suisse pourrait devenir le refuge des criminels et des immigrants clandestins pourchassés par l'Europe sécuritaire que vient de créer le Traité d'Amsterdam.

Un rejet des accords bilatéraux serait dévastateur. Il agraverait durablement l'isolement politique de la Suisse. Les europhiles doivent le dire clairement. La frilosité défensive est une mauvaise tactique pour arrêter le bulldozer blochérien. AT